

## Epreuves de baccalauréat -spécialité SVT

L'épreuve finale de spécialité SVT (coefficient 16) est composée de : une épreuve ECRITE de 3h30 notée sur 15 points et une épreuve pratique d'1h notée sur 5 points.

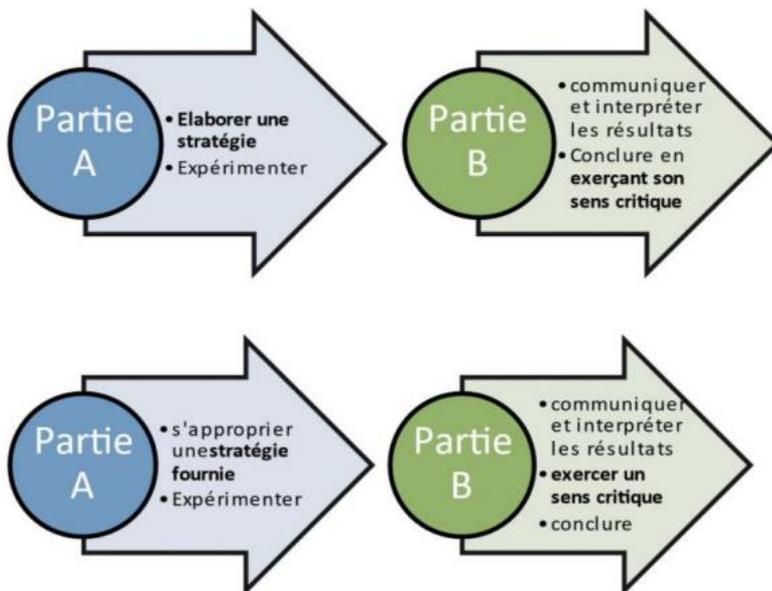
### L'épreuve pratique : Evaluation des compétences Expérimentales (ECE)

L'épreuve pratique s'appuie sur la totalité du programme en Sciences de la Vie et de la Terre. Elle est évaluée sur 20 points, puis rapportée sur 5 points pour compléter la note sur 15 de l'épreuve écrite. Elle porte sur une situation parmi celles publiées dans la Banque des évaluations des compétences expérimentales renouvelée par tiers chaque année et disponible sur le lien :

<https://eduscol.education.fr/2561/banques-des-ec-e>. L'épreuve pratique est organisée au sein de l'établissement, à partir d'une sélection de 25 situations choisies par l'académie et mises à disposition du professeur référent de l'établissement.

Les sujets d'ECE comprennent deux parties A et B qui diffèrent selon les sujets :

- quand le sujet demande d'élaborer une stratégie pour commencer la démarche, situation correspondant à celle des sessions antérieures (partie supérieure de la figure ci-dessous)
- quand le sujet propose, pour poursuivre la mise en œuvre pratique, de vérifier la reproductibilité, de généraliser, de poursuivre la stratégie ou de tester une représentation (partie inférieure de la figure ci-dessous).



Légende :

- Le cadre supérieur du tableau présente les sujets où il est demandé une conception initiale d'une stratégie (étape spécifique dans la partie A).
- Le cadre inférieur du tableau présente les sujets où la stratégie est donnée et où l'étape spécifique se situe dans la partie B.

**L'étape spécifique** est l'étape où selon les sujets le travail demandé ou le moment de sa réalisation est différent. Il peut s'agir de l'élaboration d'une stratégie en début ou en fin d'épreuve, du test d'une représentation du réel, de la généralisation du phénomène ou bien encore du test de la reproductibilité des résultats.

#### Schématisation des parties A et B des différents types de sujets.

Toutes les situations d'évaluation débutent par un temps d'appropriation pendant lequel une situation problème est clairement établie. Ce temps situé dans l'introduction du sujet (appelé contexte ou chapeau) permet de préciser la situation de recherche.

Il s'agit de donner le sens de la recherche à effectuer et permettre le travail d'investigation. Il est donc indiqué sur la fiche sujet du candidat, au niveau du contexte, un problème ou une question.

Des ressources sont toujours proposées aux candidats en début d'épreuve : ce sont les ressources initiales. Dans certains sujets, une deuxième série de ressources sera proposée pendant l'épreuve, on parlera de ressources complémentaires.

---

## Architecture de l'épreuve

---

### La partie A : appropriation du contexte ; (proposition d'une stratégie) et activité pratique :

La partie A permet soit de fournir la stratégie au candidat, soit de l'engager à en élaborer une. Elle conduit dans les deux cas à mettre en œuvre le protocole de l'activité pratique (ou de la manipulation).

### La partie B : communication et interprétation des résultats ; (prolongement de la stratégie pour répondre au problème posé) ; conclusion :

La partie B permet de communiquer les résultats obtenus lors de l'activité pratique réalisée. Le type de communication est laissé au choix des candidats. Il est possible d'utiliser une représentation mathématique (tableau, graphique, histogramme, diagramme...) ou iconographique (dessin, schéma, photographie, film...). Celle-ci est complétée par du texte qui apportera des informations supplémentaires indispensables à la compréhension de la représentation.

La communication **ne peut pas se** limiter à un texte seul !

La réalisation de l'activité pratique apporte des informations qui sont exploitées lors de l'interprétation. Le candidat doit alors expliquer en quoi les résultats qu'il a obtenus lors de l'activité pratique lui permettent de répondre totalement ou partiellement au problème initialement posé.

Dans cette partie B, si l'élaboration de la stratégie a eu lieu en début d'épreuve, le candidat doit exercer son sens critique, en utilisant un document présent dans les ressources initiales ou donné dans des ressources complémentaires pour conclure.

Conclusion = Interprétation + Bilan de sa réflexion

Dans le cas d'une partie B qui comprend l'étape spécifique, le candidat poursuit la stratégie ou teste la reproductibilité des résultats. L'apport de ces nouvelles données ainsi que les informations des ressources complémentaires (en un ou deux temps), lui permet de repartir de l'interprétation afin de la compléter ou de la relativiser voire de l'invalider. La conclusion reprend donc les résultats de l'activité pratique réalisée par le candidat (interprétation) et les résultats de l'étape spécifique.

Conclusion = Interprétation + Bilan de l'apport de l'étape spécifique

---

## Evaluation

---

### Evaluation de l'étape de réalisation pratique :

L'évaluation de cette étape est située dans la partie A et est notée sur 9 points. Elle est fondée sur l'obtention d'un résultat exploitable. La qualité du résultat obtenu dépend du respect de la démarche et du suivi du protocole (élaborés par le candidat ou imposés par le sujet), de la qualité du geste technique et du respect des consignes de sécurité.

Pendant la manipulation, l'évaluateur peut éventuellement proposer des aides, mineures ou majeures, pour que le candidat réussisse son activité pratique. L'idée directrice de la différence entre les aides majeures et mineures est que, dans le cas d'une aide mineure, le correcteur valide la pratique du candidat alors que dans le cas d'une aide majeure, il y a invalidation de la pratique du candidat, pour des raisons d'inaptitude ou de sécurité. Plus précisément :

- Dans le cas d'une aide mineure, le correcteur essaie par un conseil d'obtenir une amélioration de la pratique du candidat afin qu'il obtienne un résultat de qualité. La démarche pratique du candidat est acceptable, mais doit être améliorée pour obtenir, à coup sûr, un résultat exploitable
- Dans le cas d'une aide majeure, il y a rupture, car la démarche pratique du candidat est inopérante. Pour que le candidat ait un résultat exploitable, l'évaluateur doit montrer le geste technique, se substituer au candidat pour le réaliser ou bien donner un document de secours exploitable ou bien encore intervenir pour des raisons de sécurité.

L'évaluateur vérifie lors de ses passages le respect des étapes du protocole, mais aussi l'exécution de gestes techniques dans le respect des règles de sécurité.

## Grille d'évaluation :

Niveau	Description	Points
Niveau A	Seul ou avec <b>une aide mineure</b> , le candidat obtient <b>des résultats exploitables</b>	9
Niveau B	Avec plus d'une <b>aide mineure</b> , il obtient <b>des résultats exploitables</b>	6
Niveau C	Avec <b>une aide majeure</b> , il obtient <b>des résultats exploitables</b>	3
Niveau D	Malgré toutes les <b>aides apportées</b> , il n'obtient pas <b>de résultats exploitables</b> . <b>Un document de secours est indispensable.</b>	0

### Evaluation de l'étape de communication et d'interprétation des résultats:

L'étape de communication et d'interprétation des résultats est située dans la partie B de l'épreuve, elle est notée sur 5 points à l'aide d'un curseur à quatre niveaux, fondé sur trois critères indépendants.

La partie «communication des résultats» est une présentation des résultats selon un mode choisi par le candidat. Elle doit être exacte, précise et fidèle. Elle doit mettre clairement en évidence, l'information (ou les informations) apportée(s) par l'activité pratique réalisée, en utilisant toutes les possibilités du moyen de communication choisi. Son évaluation repose sur les deux premiers des trois critères présents dans la grille d'évaluation de l'étape de communication et d'interprétation des résultats.

Le premier critère d'évaluation «une production techniquement correcte» prend en compte :

- ✓ le choix du mode de communication fait par le candidat ;
- ✓ le choix et l'organisation de ce qui est représenté;
- ✓ la qualité technique, c'est-à-dire la maîtrise technique du moyen de communication.

Le deuxième critère «une production bien renseignée» permet d'évaluer la capacité du candidat à rendre compréhensible ou évidente sa communication. Un document brut n'est souvent pas explicite. Il nécessite des apports qui le rendent lisible en donnant des renseignements par exemple sur son mode d'obtention (échelle, technique...), sur ce qu'il représente (titre...), sur les éléments qui le constituent (légendes...).

Le troisième critère «une production pertinente» se rapporte à la partie «interprétation des résultats», car il permet d'évaluer la capacité du candidat à mettre en relation les informations qu'il a obtenues lors de l'activité pratique et le problème qu'il cherche à résoudre. Il doit donc identifier en quoi ces informations permettent de résoudre entièrement ou partiellement le problème initialement posé. C'est donc sa capacité à construire une interprétation de ses résultats au regard du problème posé qui est évaluée.

La communication et interprétation des résultats sont rédigées sur la fiche réponse, celle-ci est vérifiée par l'évaluateur lors de l'épreuve et récupérée après la séance pour finaliser l'évaluation.

## Grille d'évaluation :

Description des critères	Niveau	Points
<p>On attend du candidat qu'il présente une production :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Techniquement correcte</b> (soignée, lisible, appropriée, ...).</li><li>• <b>Bien renseignée</b> (informations complètes et exactes).</li><li>• <b>Pertinente</b> elle met clairement en évidence comment l'information (ou les informations apportée(s) par l'activité pratique permet [permettent] d'apporter un ou des élément(s) de réponse au problème initialement posé</li></ul>	Niveau A = 3 critères	5
	Niveau B = 2 des 3 critères	3
	Niveau C = 1 seul des 3 critères	1
	Niveau D = rien à valoriser	0

### Evaluation de l'étape spécifique :

L'étape spécifique se situe dans la partie A ou la partie B de l'épreuve, elle est notée sur 3 points.

Le candidat présentera à l'oral le bilan de l'étape spécifique. Il s'agit pour celui-ci de construire ou préciser un système explicatif ou bien d'évaluer la fiabilité des résultats ayant permis de l'établir. Cette étape permet de tester l'autonomie conceptuelle du candidat et son esprit critique.

Selon les sujets, les objectifs de cette étape sont donc comparables, mais pas identiques. Aussi l'évaluation de cette étape reposera sur la réussite par le candidat de l'objectif fixé. Dans tous les cas, l'évaluation de l'étape spécifique se fera à l'aide d'un curseur à quatre niveaux, qui intègre le nombre et la nature des aides apportées au candidat.

La définition des aides majeures ou mineures est comparable à celle utilisée dans l'étape de réalisation pratique. L'idée directrice est toujours d'être dans la continuité de la proposition du candidat [aide mineure] ou bien en rupture avec celle-ci [aide majeure].

L'évaluation de l'étape spécifique prend en compte plusieurs interactions entre le candidat et l'examineur. Toutes ces interactions se déroulent à l'oral, l'évaluation de cette étape se fait donc lors de l'épreuve.

#### Grille d'évaluation :

Type de Niveau / de sujet	Élaboration de la stratégie/Test d'une représentation du réel Reproductibilité des résultats/Généralisation du phénomène.	Points
Niveau A	Seul ou avec <b>une aide mineure</b> , le candidat formule une proposition pertinente.	3
Niveau B	Avec <b>plus d'une aide mineure</b> , le candidat formule une proposition pertinente.	2
Niveau C	Avec <b>une aide majeure</b> , le candidat formule une proposition pertinente.	1
Niveau D	Malgré toutes les aides apportées, le candidat est incapable de formuler une proposition pertinente. <b>L'examineur apporte la réponse.</b>	0

#### Evaluation de l'étape de conclusion finale :

L'étape de conclusion finale est située à la fin de la partie B et est notée sur 3 points.

Il s'agit pour le candidat de montrer sa capacité à intégrer les informations issues des ressources, de son activité pratique et de la réflexion qu'il a menée lors de l'étape spécifique et de les présenter à l'écrit sous une forme synthétique, organisée, cohérente et argumentée. Cette étape permet au candidat de statuer sur le problème proposé.

Son évaluation se fait à partir de 3 critères indépendants fondés sur la complétude, la cohérence avec la démarche menée et la validité.

Le premier critère d'évaluation prend en compte l'utilisation dans la synthèse finale de toutes les informations obtenues.

Le deuxième critère permet d'évaluer la capacité du candidat à construire une synthèse à l'écrit.

Le troisième critère permet d'évaluer la capacité du candidat à exercer un esprit critique sur son travail. Il s'agit de voir sa capacité à revisiter son travail pour en envisager la validité, les limites, la fragilité ou au contraire la robustesse de ce qu'il a établi. L'ambition des sujets d'ECE est non seulement d'obtenir un résultat, mais aussi de réfléchir sur ce que l'on a établi et sur la démarche suivie.

La conclusion est rédigée sur la fiche réponse et est évaluée après la séance.

#### Grille d'évaluation :

Description des critères	Niveau	Points
On attend du candidat qu'il présente une conclusion : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Complète</b>, c'est-à-dire qui utilise toutes les informations issues de l'activité réalisée, des ressources et de l'étape spécifique.</li> <li>• <b>Organisée</b>, c'est-à-dire qui relie logiquement l'ensemble de ces informations et le problème posé.</li> <li>• <b>Distanciée</b>, c'est-à-dire qui interroge la démarche suivie ainsi que la qualité et la validité des données recueillies</li> </ul>	Niveau A = 3 critères	3
	Niveau B = 2 des 3 critères	2
	Niveau C = 1 seul des 3 critères	1
	Niveau D = rien à valoriser	0

## Bilan du déroulement de l'épreuve

